



ADRESSE : 3 avenue de la Division Leclerc 91430 IGNUY
ASSOCIATION LOI DE 1901 N°01. W3183291 Site : <http://www.ajigny.org>

Réponses des candidats aux élections municipales d'Igny (15 et 22 mars 2020)

Nos trois associations (ADEVE, AJI, AVB) ont établi 9 questions destinées aux candidats aux prochaines élections municipales pour qu'ils présentent leur projet en matière d'environnement urbain (au sens large). Leurs réponses devraient aider chacun d'entre nous à orienter son vote.

La première liste à nous répondre a été « Igny Dynamique et Citoyenne » - Jean-Léonce KORCHIA. C'est pourquoi elle figure en premier dans l'établissement des réponses. Les propositions de l'équipe « Igny avance ! » - Francisque VIGOUROUX, ont été plus détaillées et nous ne pouvons en communiquer que des extraits. Ils figurent en italique.

Quels engagements êtes-vous prêts à prendre et à respecter concernant toute nouvelle construction sur Igny, individuelle ou collective, y compris en termes de mixité sociale, et quant à la préservation du patrimoine et de l'environnement

KORCHIA. Un tiers de la superficie de la ville est composé d'espaces boisés et protégés. Nous n'y toucherons pas, car nous ne sommes pas pour l'étalement urbain mais pour une densification raisonnée.

La mixité sociale est pour nous une richesse pour la commune, nous regrettons qu'elle ait été exclue par la municipalité actuelle sur le projet Langevin Wallon. Nous rappelons que la ville d'Igny ne dispose pas des 25% de logements sociaux imposés par la loi, au risque de devoir payer des pénalités.

Notre ambition n'est pas tant de construire que de rénover l'existant public et privé pour réduire les dépenses énergétiques et introduire des ENR, ce qui est indispensable pour limiter notre impact sur le climat.

VIGOUROUX. *Les nouvelles constructions individuelles ou collectives devront être strictement conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuel. Nous assumons le choix politique de conserver l'identité d'une commune à taille humaine et à l'esprit village.*

Plusieurs maisons anciennes en meulière resteront désormais protégées. Le Bourg est préservé par une orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Ces dispositions seront maintenues. Le pourcentage d'espaces verts requis pour chaque zone et parcelle devra obligatoirement être en pleine terre.

Plusieurs arbres remarquables devront être répertoriés et protégés en zone urbaine. Certains le sont déjà. Mais il faut renforcer cette mesure.

Une part de logements en acquisition sociale dans chaque programme collectif sera prévue, en plus du pourcentage de 30% réservé aux logements locatifs sociaux. Nous veillerons à ce que les secteurs en zone UH (dominante pavillonnaire) ne soient pas progressivement mités par des programmes de collectifs.

Quels engagements êtes-vous prêts à prendre et à respecter concernant la zone UBb (le quartier de la gare, dénommé quartier de la Grande Haie sur le cadastre), dont le statut n'a pas été encore intégré au PLU de la commune

KORCHIA. Pour la zone UBb, le statut n'a pas été encore intégré au PLU, car il n'a pas été validé par la préfecture, l'état demandant une densification autour des gares pour limiter les déplacements individuels et polluants, au profit des transports collectifs moins polluants. Nous sommes favorables dans ce sens à une densification raisonnable de ce quartier en concertation avec les habitants.

VIGOUROUX. *La zone UBb bénéficie jusqu'en septembre 2022 d'une protection (un périmètre de constructibilité limité qui autorise des agrandissements de 50 m² au plus). Passé ce délai, c'est normalement le règlement de l'ancien PLU, très densifiant, qui devrait s'appliquer.*

Une solution a été étudiée et validée lors des ateliers publics qui ont eu lieu l'année dernière. Un règlement d'urbanisme respectant les vœux de la population est déjà préparé. Il devra être naturellement soumis aux Ignois lors d'un nouvel atelier participatif. Ensuite, il sera présenté aux services de l'Etat pour validation ou corrections éventuelles, puis ce nouveau règlement sera intégré au PLU actuel.

Quels engagements êtes-vous prêts à prendre et à respecter concernant toute action liée au développement durable pour un environnement sain et équilibré de la commune (mise en valeur des zones protégées, aides fiscales, soutien à l'agriculture locale...), s'inscrivant dans les engagements internationaux de lutte contre l'effet de serre

KORCHIA. Nous adhérons totalement aux préconisations du GIEC de l'été 2019 qui sont l'essence même de notre programme. Il est essentiel de mener des actions écologiques à l'échelle de la commune dans un objectif global à l'échelle de la planète : Igny ne vit pas sous cloche. Concernant l'agriculture, nous encouragerons et soutiendrons une conversion à l'agriculture bio sur le territoire d'Igny et de la CPS. Nous souhaitons par la mise en œuvre d'une cuisine centrale intercommunale privilégier un approvisionnement auprès des agriculteurs locaux. Et ainsi soutenir le dynamisme agricole local.

Pour les zones boisées qui sont protégées, nous favoriserons leur accessibilité au public, dans la mesure où cela ne nuit pas à la biodiversité. Ces actions se feront en liaison avec les associations environnementales locales.

Nous vous rappelons quelques-unes de nos propositions concernant le développement durable :

- Développer les petites productions locales d'énergie renouvelable,
- Rejoindre le réseau des territoires à énergie positive,
- Mettre en place des potagers partagés...

VIGOUROUX. *Les leviers sont multiples. L'échelon de notre commune nous apparaît comme pertinent pour conduire la transition écologique, nous soutenons le Pacte Finance Climat Nous continuerons à porter avec les autres villes de l'agglomération le plan climat énergie territorial de la Région Ile-de-France.*

Gestion bâtiminaire : *Par des actions de rénovations énergétiques des bâtiments les plus énergivores, nous mettrons en place, appuyé sur l'analyse de chaque bâtiment public, un bilan annuel de la production des gaz à effet de serre et comptons atteindre les objectifs européens pour 2030 ... avant 2025 !*

Mobilités : *Nous allons demander à IDFM (région Ile-de-France) d'accompagner plus fortement le changement du gasoil vers le gaz sur l'ensemble des lignes de bus. Nous continuerons à inciter les Ignysois à utiliser les RER.*

Agriculture : *Nous souhaitons développer la culture de la cueillette libre et les circuits courts, tant pour le quotidien que dans le mode d'exploitation et de gestion des cantines scolaires en particulier. Nous allons réfléchir avec d'autres communes à travailler un nouveau modèle de cuisine centrale afin de se centrer sur les filières locales et bio.*

Patrimoine vert : *Nous devons poursuivre notre politique de valorisation du patrimoine végétal. Notre équipe veut aménager le premier parc public de la commune par le biais d'ateliers de travail participatifs. Nous voulons également créer un nouveau grand jardin public sur le quartier Joliot Curie, au cœur d'Igny, en doublant la surface du square actuel et développer des projets de potagers partagés en permaculture.*

Biodiversité : *Valoriser ce patrimoine, c'est aussi poursuivre la création d'habitats et de refuges pour la petite faune. Nous établirons un inventaire de la biodiversité d'Igny. La gestion durable des espaces verts sera poursuivie avec pour objectif l'acquisition d'une deuxième fleur et d'une seconde libellule au label des communes écoresponsables. De même, nous veillerons à ce que les prochaines constructions limitent l'artificialisation des sols et, en plantant davantage, à ce que soient développés les îlots de fraîcheurs et les puits de carbone.*

Animations et pédagogie : *La sensibilisation à l'environnement est aussi l'un des enjeux écologiques. Nous créerons « un week-end découverte faune & flore » afin de redécouvrir les trois poumons verts d'Igny. « Une journée en Normandie », permettra au bois du même nom un travail de nettoyage et une découverte de ses trésors paléontologiques. L'éco-pâturage sera davantage développé sur de nouveaux sites. Les poules, précieux atouts dans la lutte contre les déchets bénéficieront d'une aide à l'achat (en lien avec le SIOM) comme les créations de poulaillers. La création de la maison de la nature et de la transition se fera au sein du bâtiment de la gare. Ce projet permettra de générer envies, idées, animations et informations sur les sujets de la nature les enjeux écologiques/climatiques, au cœur de la vallée de la Bièvre*

Quels engagements êtes-vous prêts à prendre et à respecter concernant la circulation locale, le stationnement, les transports et toutes les mobilités, compte-tenu des pressions exercées à l'ouest par le plateau de Saclay et à l'est par le brutal développement urbain de Palaiseau et de Massy (transports en commun et leurs accès, circulation intra et inter-communale, circulation douce – piéton/cycliste...)

KORCHIA. Nous souhaitons limiter les circulations traversantes, en établissant un plan de circulation qui protège les Ignysois.

Toute notre énergie sera tournée vers le développement des transports en commun et des circulations douces nécessaires à la diminution des émissions des gaz à effet de serre.

VIGOUROUX. *Nous poursuivons, avec l'agglomération le développement des principales lignes de bus avec une augmentation des fréquences des lignes 15/119 aux heures de pointe du matin et du soir ainsi que le samedi et le dimanche. Une desserte plus fréquente du secteur Igny-Entreprises sera étudiée très prochainement tout comme, pour le quartier de Vilgénis, le prolongement d'une navette existante de Massy.*

La création d'une ligne de bus, avec des matériels plus petits, pour desservir le haut de Gommonvilliers et celle d'une liaison avec le campus Paris-Saclay, sont des pistes importantes que nous étudions. Le stationnement des voitures en zones bleues devra aussi être mieux respecté. Nous souhaitons créer une aire de covoiturage pour favoriser le partage de la voiture.

Il sera nécessaire de poursuivre le travail de lobbying mené avec les communes concernées par le RER C, de Massy à Versailles pour obtenir davantage de RER aux heures de pointe et une meilleure fiabilité des horaires. Nous continuons à porter le projet de Tram Train Massy Versailles et une station au Pileu.

La pratique du vélo doit être amplifiée. Nous poursuivons la politique d'incitation à l'achat de vélos ainsi que l'installation d'un parking sécurisé Véligo à la gare. La poursuite de la création de pistes-bandes cyclables et de voies vertes est fondamentale.

Nous poursuivons notre politique pour inciter les voitures à libérer les trottoirs (sauf cas exceptionnels). Pour les piétons traversant la commune, nous allons mettre en valeur les chemins de randonnées et les sentiers de balade. Il faudra aussi relancer les pédibus pour les enfants des écoles.

Quels engagements êtes-vous prêts à prendre et à respecter concernant la gestion des déchets (prévention, collecte, tri, traitement, transformation, lutte contre le gaspillage...)

KORCHIA. « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».

Nous favoriserons les actions dans les écoles et auprès des habitants, en partenariat avec les associations pour sensibiliser sur la nécessité de réduire la production de déchets et le gaspillage et nous soutiendrons l'implantation des structures de réemploi.

Nous souhaitons une gestion intercommunale des déchets nous permettant de mieux gérer la collecte et le recyclage et adapter la gestion des collectes aux nouvelles pratiques de tri.

VIGOUROUX. *La gestion des déchets englobe différentes actions complémentaires. La première, c'est avant tout l'ensemble des aspects de sensibilisation que nous poursuivons avec les ateliers « Soyons Eco'Logiques ».*

La collecte des déchets évoluera en fonction des besoins : baisse du volume des ordures ménagères, collecte séparée des biodéchets et des emballages, adaptée à l'évolution des habitudes. Mise en place des projets de composts collectifs.

Quels engagements êtes-vous prêts à prendre et à respecter concernant l'exemplarité de la municipalité et des services municipaux sur les points ci-dessus

KORCHIA. Nous ferons réaliser un bilan carbone des politiques publiques et du fonctionnement de la municipalité en début de mandat, à mi-parcours et en fin de mandat.

Par ailleurs le premier adjoint sera chargé de la politique environnementale et nous placerons les finances municipales sous son autorité comme le préconise le pacte finance climat.

VIGOUROUX. Nous devons veiller à conserver l'esprit d'une petite ville à la campagne. Nous veillerons à l'application stricte du PLU qui intègre cette dimension essentielle de la protection de notre cadre de vie. De nombreuses actions ont été entreprises en ce sens et seront poursuivies ou amplifiées : stabilité du PLU révisé, révision d'anciens programmes immobiliers, actions de sensibilisation à l'écologie...

Quels engagements êtes-vous prêts à prendre et à respecter concernant les activités de proximité, pour éviter aux Ignysois des déplacements coûteux et compliqués (soins médicaux, services communaux, services publics, poste, école, commerces...)

KORCHIA. Chaque quartier ayant ses propres spécificités, nous souhaitons mettre en place des conseils citoyens de quartier qui seront les mieux placés pour remonter les problématiques et les solutions concernant les activités de proximités.

VIGOUROUX. La proximité est au cœur de l'équipe Igny Avance !

Pour les commerces du Bourg, nous avons fait le choix d'une politique de rachat des rez-de-chaussée là où l'installation de commerces de proximité est possible. Nous accompagnerons le gérant du Balto pour rendre le bar-café plus attractif.

La place de la Ferme sera rénovée afin de lui rendre son caractère historique. Cette rénovation visera (en lien étroit avec les commerçants) à embellir la place par de nouvelles végétations et optimiser le stationnement pour les particuliers venant faire leurs achats (aucune place en moins !).

Se soigner est devenu de plus en plus compliqué et contraignant au fil des dernières années, et Igny n'est malheureusement pas épargnée. La ville a entamé l'achat d'un local de 400 m² dédié à l'installation d'une dizaine de praticiens pour établir une maison de santé pluridisciplinaire.

Suite à la création d'un pôle de proximité, Le Patio, Igny adaptera son offre de services publics aux enjeux numériques en facilitant l'accès de tous aux différents services publics (CAF, Pôle emploi, écrivain public, impôts).

La révolution du travail à domicile ou en dehors des bureaux traditionnels nous pousse à nous interroger collectivement. C'est le sens de l'espace de co-working initié en Mairie en 2019 et qui se développera.

Quels engagements êtes-vous prêts à prendre et à respecter concernant la concertation et la coopération avec l'ensemble des communes de la vallée de la Bièvre

KORCHIA. Igny n'étant pas un village Gaulois, la concertation avec l'ensemble des communes de la vallée de la Bièvre est souhaitable et essentielle au même titre qu'avec les autres communes de la CPS.

VIGOUROUX. Igny Avance ! souhaite conforter sa relation avec les autres communes rurales de la vallée de la Bièvre. Après avoir obtenu le classement de la vallée, il faut passer à une seconde phase avec une vision commune en vue d'une plus grande valorisation touristique de la Vallée tout en veillant à préserver ce sanctuaire vert.

Quels engagements êtes-vous prêts à prendre et à respecter concernant la répartition des responsabilités, et lesquelles, entre la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) et la municipalité d'Igny, ainsi qu'avec le Grand Paris

KORCHIA. La fusion entre Europe Essonne et la Caps est trop récente pour avoir le recul nécessaire pour envisager le transfert de nouvelle compétence à la CPS. Si cela devait se produire nous consulterions les Ignysois.

VIGOUROUX. Par la loi, la communauté Paris-Saclay dispose de compétences obligatoires, dont le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville..., Igny Avance ! continuera à s'opposer au transfert du PLU vers un PLU intercommunal.

Nous demandons le soutien clair de l'agglomération pour réaliser la nouvelle médiathèque, tout comme la création de la maison de la nature et de la transition. La Communauté d'Agglomération Paris Saclay demeure avant tout un partenaire technique au service des communes. Il est ainsi vital de sanctuariser l'échelle communale et de pouvoir s'appuyer sur l'agglomération pour des sujets qui nécessitent d'être sur un territoire plus large.